



L'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr  
(Administrateur fiduciaire de la Fondation Général Adolf Heusinger)

---

**Bundessprachenamt**  
Referat SMD 12  
- Sprachendienst beim Streitkräfteamt –

**Übersetzung aus dem Deutschen**  
**Auftragsnr.: 2008U-08319**

**Originaltitel:**

**Broschüre - Soldatenhilfswerk**



L'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr  
(Administrateur fiduciaire de la Fondation Général Adolf Heusinger)

---

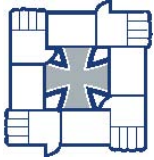
## UMSCHLAG

1957 – 2007 L'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr  
50 ans  
Merci !

50<sup>ième</sup> anniversaire de l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr



**Bundeswehr**



L'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr  
(Administrateur fiduciaire de la Fondation Général Adolf Heusinger)

---

Secrétariat :

Siège du secrétariat  
Bundesminister der Verteidigung  
Fontainengraben 150/ Haus 620/6. Stock  
D-53123 Bonn

Adresse postale - courrier  
Soldatenhilfswerk der Bundeswehr e.V.  
Postfach 1328  
D-5303 Bonn

Adresse postale – paquets  
Bundesminister der Verteidigung  
Fontainengraben 150/ Haus 620/Raum 6112  
D-53123 Bonn

Téléphone

Réseau publique  
+49 (0) 228 12-4391

Réseau interne Bundeswehr  
3400-4391

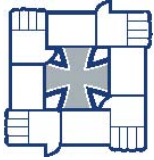
Courriel  
[soldatenhilfswerk@bmvg.bund.de](mailto:soldatenhilfswerk@bmvg.bund.de)

Heures d'ouverture  
Mardi à jeudi de 07:30 à 15:30 heures

Internet  
[www.bundeswehr.de](http://www.bundeswehr.de) → Soziales → Soldatenhilfswerk

Intr@net aktuell  
→ Homepage → Innere Führung → Betreuung → Soldatenhilfswerk

Domiciliation des paiements :  
Postbank Köln  
code bancaire : 370 100 50  
n° de compte : 13 05 50 3



L'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr  
(Administrateur fiduciaire de la Fondation Général Adolf Heusinger)

---

L'éditeur remercie le Service central d'imprimerie sis à Cologne/Bonn de l'Office fédéral d'administration de la Défense pour le soutien apporté à la rédaction de cette brochure jubilaire dans cette 50<sup>ème</sup> année de son existence.

Mentions légales

Éditeur :  
Soldatenhilfswerk der Bundeswehr e.V.

Rédaction:  
OTL a.D. Ingo Schadt  
(Colonel lieutenant ER)

Mise en page, conception, lithographie, impression et reliure:  
Office fédéral d'administration de la Défense  
Service central d'imprimerie à Cologne/Bonn



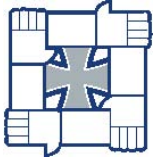
L'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr  
(Administrateur fiduciaire de la Fondation Général Adolf Heusinger)

---

50<sup>ième</sup> anniversaire de l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr



**Bundeswehr**



## INHALT

### Directeurs et Gestionnaires

#### Président

Le Chef d'état-major de la Bundeswehr  
Général Wolfgang Schneiderhan

#### Adjoint et vice-président

Le médecin général d'armée aérienne  
Dr. Kurt Bernhard Nakath

#### Gérant

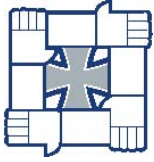
Michael Egbers  
Colonel lieutenant ER  
Téléphone interne Bundeswehr : 3400 – 6342  
[michaelegbers@bmv.g.bund.de](mailto:michaelegbers@bmv.g.bund.de)

#### Secrétaire

Ingo Schadt  
Colonel lieutenant ER  
Téléphone interne Bundeswehr : 3400 – 5891  
[ingoschadt@bmv.g.bund.de](mailto:ingoschadt@bmv.g.bund.de)

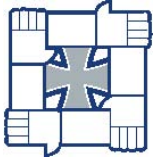
#### Trésorier

Udo Krämer  
Colonel lieutenant ER  
Téléphone interne Bundeswehr : 3400 – 5891  
[udokraemer@bmv.g.bund.de](mailto:udokraemer@bmv.g.bund.de)



L'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr  
(Administrateur fiduciaire de la Fondation Général Adolf Heusinger)

---



## Table des matières

1. Le mot du Chef d'état-major de la Bundeswehr et président de l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr (SHWBw)
2. Les débuts de l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr :  
L'accident survenu le 3 Juin sur la rivière Iller
3. Une organisation svelte : Direction et secrétariat
4. La troupe en tant que co-décideur : le comité d'attribution des dons
5. L'assemblée des membres et cérémonie d'hommage aux donateurs
6. Principes de l'octroi de l'aide solidaire
7. Qui est aidé par l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr ?
8. A quel moment l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr aide-t-il ?
9. Comment est-ce que je peux engager une procédure d'octroi de l'aide solidaire ?
10. Comment l'aide solidaire est-elle financée ?
11. Idées et engagement : les camarades agissent
12. Les partenaires d'un réseau d'aide
13. 50 ans de l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr – un bilan
14. Les présidents de l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr

## Annexe

- A Extraits du statut de « l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr »
- B Quelques mots-clés pour les requérants





L'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr  
(Administrateur fiduciaire de la Fondation Général Adolf Heusinger)

---

- C     Formulaire : Description de la situation économique
- D     Formulaire de demande de subvention pour rendre visite à des personnes hospitalisées
- E     Modèle type de demande d'aide solidaire



## **I. Le mot du Chef d'état-major de la Bundeswehr et président de l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr**

Suite à un accident ou d'une maladie grave, chacun de nous peut être touché par des difficultés et se trouver en situation de détresse imméritée. Assez rapidement, on rencontre une véritable souffrance qui confronte l'individu avec ses limites physiques, psychiques et financières. Ceci est surtout vrai si de tels événements tranchants frappent des jeunes ou des couples souhaitant créer une famille et ne disposant pas d'épargne. Assister ces personnes, c'est l'impératif de la solidarité humaine ; pour le militaire, c'est un engagement en faveur de la solidarité entre camarades.

La décision de créer un organisme d'entraide remonte à l'époque du premier accident grave au sein de la Bundeswehr. Le 3 juin 1957, 15 soldats du bataillon d'infanterie aéroporté 19 ont trouvé la mort lors de la traversée de la rivière Iller près de Kempten/Allgäu. Faisant partie des premiers appelés du contingent de la Bundeswehr, ils n'ont accompli leur service dans les forces armées que depuis seulement quelques semaines. Spontanément, leurs camarades remettent des dons aux familles des victimes.

Cette campagne de solidarité a donné naissance à l'idée de la création d'une œuvre d'entraide. Ce fonds a désormais pour vocation de fournir de l'assistance au cas où une aide de la part de l'État ou d'une assurance n'aurait pas ou pas assez d'effet. Même aujourd'hui, cette idée directrice de 1957 n'a rien perdu de son actualité.

Au vu des nouveaux défis à relever par la Bundeswehr en tant qu'armée en opération, cette aide directe accordée sans formalités bureaucratiques reste indispensable, et ce, bien que l'État ait déjà amélioré nombre de ses prestations sociales. Aussi, la devise « qui donne tôt, deux fois donne » est-elle sans doute plus que jamais d'actualité. Seul un organisme indépendant d'entraide renonçant à toute procédure bureaucratique sera en mesure d'accorder une aide rapide et directe.

*Bildunterschrift auf Seite 5 des Originals*

*Le président de l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr,  
le général Wolfgang Schneiderhan  
Source : Bundeswehr/Modes*



## L'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr (Administrateur fiduciaire de la Fondation Général Adolf Heusinger)

---

Cette année, l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr fête son 50<sup>ème</sup> anniversaire. Au cours du demi-siècle de son existence, l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr a pu collecter plus de 25 million d'euros. Dans 34.000 cas cet argent a servi à fournir non seulement une aide concrète financière à des militaires et leurs familles en situation de détresse imméritée mais aussi à les encourager à garder l'espoir après un coup de destin grave.

Pendant cinq décennies, notre organisme d'entraide a tendu la main aux camarades en situation de détresse imméritée. Cet aide à l'auto-assistance sert de base pour construire un nouvel avenir. Au-delà du soutien matériel, c'est bien ce message que l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr souhaite communiquer : personne n'est laissé seul dans sa détresse ; chacun peut compter sur le soutien solidaire de la communauté militaire.

Un demi-siècle d'activités bienfaitantes est donc la preuve que la solidarité vécue par l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr fait partie intégrante de la culture de la Bundeswehr.

C'est dans l'ordre des choses que l'engagement de l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr pour la bonne cause ne se terminera jamais. Cependant : aider coûte cher ! L'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr peut aider grâce à vos dons. Elle n'obtient pas de subventions publiques et ne prélève pas de cotisations. Ses activités bénéfiques dépendent donc de l'esprit d'une solidarité vécue au quotidien assurant la cohésion entre camarades.

Dans cet esprit, je vous prie de rester fidèle à l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr et de poursuivre en commun la voie empruntée. Notre société a besoin de cet engagement social qui n'a rien perdu de son importance

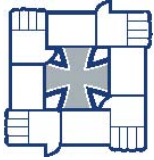
C'est bien pour cela que je vous invite à répondre à mon appel aux dons et à soutenir les activités de l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr par votre générosité afin qu'elle puisse continuer son action solidaire en faveur des militaires de la Bundeswehr et leurs familles. Je sais que je peux faire confiance en vous, soldates et soldats de la Bundeswehr. Et je compte également sur l'engagement des nombreuses entreprises et personnes privées qui, par leur don, en sus de la bonne cause, exprimeront leur attachement aux forces armées.

Les quatre mains croisées dans le sigle de l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr reflètent l'idée de la solidarité au sein de la communauté militaire et sont le symbole de la main secourable tendue à ceux qui se trouvent dans une situation de détresse imméritée.

Qu'à l'avenir, l'action de l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr continue d'être récompensée par la générosité des donateurs bienveillants !

Je vous prie de bien vouloir contribuer à tisser et à renforcer ce **réseau social** et solidaire qui, de nos jours est tout aussi indispensable que lors de sa fondation en 1957.

Wolfgang Schneiderhan



## **2. Les débuts de l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr : L'accident survenu le 3 Juin 1957 sur la rivière Iller**

Voilà cinquante ans que l'accident sur la rivière Iller s'est produit. Le trois juin 1957, 15 militaires de la Bundeswehr du bataillon d'infanterie aéroporté 19 se noient quand ils traversent la rivière torrentielle.

### **Un témoin contemporain se souvient**

Il s'agit d'un des pires accidents dans l'histoire de la Bundeswehr. « Cela a été terrible et irréel pour tous ceux qui en étaient concernés », raconte l'ancien capitaine Peter Nellesen, né en 1934 et depuis 1989 retraité de l'armée active. Il se souvient très bien des événements. À l'époque, il était sous-officier traitant des ressources humaines auprès de l'état-major du bataillon d'infanterie aéroporté 19 à Kempten sur l'Iller. Les appelés reçoivent leur formation de base. Les jeunes recrues étaient parmi les premiers appelés de la Bundeswehr. La plupart d'entre eux est issu du Corps fédéral de protection des frontières et sont prévus pour une formation de sous-officier.

### **Un raccourci qui mène vers le sinistre**

Le 3 juin 1957, il y a des exercices de tir aux stands de tir et en campagne. Les soldats de la 2<sup>ème</sup> compagnie les font sur un terrain au-delà du quartier Prinz-Franz-Kaserne. Après l'instruction ils souhaitent rentrer rapidement au logement.

*Bildunterschrift auf Seite 8 des Originals*

*Le soir du 3 juin 1957, le ministre de la Défense, Franz Josef Strauss, se rend sur les lieux du sinistre.*

*Source : Gebirgssanitätsregiment 42*



*Bildunterschrift auf Seite 9 im Original*

*En mémoire de nos camarades défunts...*

*LL.Jg.Btl.19*

*Nous ne vous oublierons jamais !*

Le chef de la 4<sup>ème</sup> section d'instruction opte donc pour un raccourci. Il décide de traverser la rivière avec ses hommes. « Comme à l'époque la jeune armée manque encore d'officiers qualifiés, les pelotons ont fréquemment comme chefs des sous-officiers ayant fait des expériences pendant la guerre », dit l'ancien capitaine Nellesen.

### **Une réaction de chaîne dans une rivière torrentielle**

Le sergent qui est le chef de la 4<sup>ème</sup> section est le premier à se lancer avec ses bagages et son fusil mitrailleur dans les eaux. Depuis des jours il a plu sans arrêt et le niveau des eaux de la rivière Iller dépassent largement la moyenne. L'eau atteint la poitrine de quelques-uns d'entre eux. Au milieu de la rivière un des jeunes hommes perd l'équilibre sur le sol glissant de la rivière. D'autres essaient de l'aider et de se tenir l'un à l'autre sans pourtant parvenir à reprendre pied. Le malheur suit son cours. Plusieurs soldats sont entraînés par le violent courant. Quelques-uns arrivent à s'accrocher aux piliers du pont qui se trouve 300 m plus loin. Les tourbillons d'eau autour des piliers cependant emportent beaucoup de soldats.

### **Inoublié**

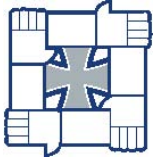
Vers onze heures du matin, l'état-major du bataillon reçoit un coup de téléphone. À l'autre bout du fil un paysan rapporte que, dans la rivière Iller, des soldats étaient partis à la dérive - et qu'il y avait un mort. Tout de suite on déclenche des mesures de recherche et de sauvetage qui durent toute la nuit. Pourtant. Le bilan est tragique : 15 soldats se noient. Ce n'est que 16 jours plus tard, que le dernier corps a été retrouvé.

Au sein de la Bundeswehr, cet accident tragique fut l'élément déclencheur d'initiatives proposant des aides rapides et non bureaucratiques pour les victimes d'accidents et de catastrophes. Les dons récoltés seront désormais mis à la disposition des soldats et de leurs familles en situation de détresse imméritée.

La mort tragique des jeunes recrues provoque une vague spontanée de solidarité parmi les camarades et la population. Le bataillon reçoit d'importants dons. L'état-major de division crée une commission qui a pour tâche de décider des montants à verser aux familles des victimes. Quand il y a eu des retards de remboursement des frais de funérailles et d'enterrement qui ont avivé les mécontentements, le chef d'état-major de la Bundeswehr, Adolf Heusinger, et le chef d'état-major de l'armée de terre, Hans Röttiger prennent la décision de créer un fond de solidarité destiné à subvenir aux besoins des soldats et de leurs familles touchés par le malheur. Ainsi, ont été jetées les bases de l'organisme d'entraide et de soutien mutuel des militaires.

*Bildunterschrift auf Seite 10 im Original:*

*Source: Centre d'études d'histoire militaire*



## L'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr (Administrateur fiduciaire de la Fondation Général Adolf Heusinger)

---

Le 18 octobre 1957, l'ancien ministre de la défense, Franz-Josef Strauss, signe, en présence du chef d'état-major de la Bundeswehr, Adolf Heusinger, et des chefs d'états-majors des armées, l'acte de fondation de l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr.

S'étant déclaré prêt à assurer la présidence, le ministre souligne l'importance de cet organisme indépendant supposé d'intervenir au bénéfice des militaires et leurs familles en situation de détresse imméritée.

Pour beaucoup, l'accident survenu sur la rivière de l'Iller a démontré que des choses simples comme encadrer et soutenir les familles des victimes, faisaient encore défaut. Jusqu'à ce moment, l'octroi rapide et non bureaucratiques de l'aide pour les victimes et leurs familles n'était pas encore prévu par les services sociaux de la Bundeswehr.

Sans les nombreux dons des militaires et de la population civile, il n'aurait pas été possible de prêter assistance aussi rapidement. Le principe de subsidiarité tant prôné qui connaît actuellement un renouveau a parrainé la création de la fondation.

Malgré tous les progrès accomplis et malgré toutes les améliorations au niveau des prestations de prévoyance prescrites par la loi, les soldates et soldats peuvent toujours être atteints par des revers de fortunes susceptibles de produire des effets néfastes sur les conditions de vie.

Les opérations à conduire dans le cadre de l'éventail élargi des missions de la Bundeswehr représentent des contraintes supplémentaires pour les forces armées et peuvent toujours entraîner des risques qui pèsent lourdement aussi bien sur les soldats et leurs familles que sur les pacs.

Étant donné que l'on risque davantage de se trouver en situation de détresse imméritée, l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr occupe désormais une place indispensable au sein de la Bundeswehr.

La parfaite combinaison d'une aide rapide et non-bureaucratique et des effets long terme du soutien accordé est caractéristique pour les prestations de l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr.

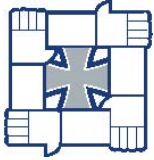
### 3. Une organisation svelte : Direction et secrétariat

Pour l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr, ses fondateurs ont tout consciemment choisi le statut d'association déclarée pour ainsi souligner son indépendance par rapport aux hiérarchies militaires.

En sa qualité d'association déclarée, l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr ne reçoit pas d'allocations étatiques. Aussi, cet organisme dispose-t-il de l'indépendance et de la liberté d'action nécessaires. Les dépenses pour les aides solidaires et les frais de gestion sont entièrement couverts par les dons obtenus.

En été 1958, le premier président de l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr, le ministre fédéral de la Défense Franz-Josef Strauss a passé le relais au premier chef d'état-major de la Bundeswehr, le général Adolf Heusinger. Depuis, la bonne tradition veut que le chef d'état-major de la Bundeswehr soit le président de l'Œuvre d'entraide des militaires.

Le 10 juillet 2002, le général Wolfgang Schneiderhan a été élu président de l'Œuvre d'entraide des militaires.



## L'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr (Administrateur fiduciaire de la Fondation Général Adolf Heusinger)

---

En coopération avec la direction et l'assemblée des membres, le militaire le plus haut gradé de la Bundeswehr définit les principes et l'orientation de l'association.

Pour ce faire, il se fait rendre compte de la situation de l'aide solidaire et des cas graves de détresse personnelle.

La deuxième « casquette » du chef d'état-major de la Bundeswehr est bien plus qu'une simple fonction honorifique. Il s'y agit d'une preuve apparente de l'assistance instantanée accordée aux camarades en situation de détresse imméritée.

Conformément aux statuts, le président est soutenu par « l'adjoint du président ». Depuis le 31 août 2006, cette fonction est assumée par le médecin général d'armée aérienne et chef d'état-major du service de santé de la Bundeswehr, Dr. Kurt-Bernhard Nakath.

Le secrétariat surveille les activités, sert de centre de communication, fait fonction de bureau et d'organisme d'exécution de l'Œuvre d'entraide des militaires. Les membres élus suivants font partie de l'équipe de direction :

Gérant : Colonel lieutenant ER Michael Egbers, depuis 2007

Secrétaire : Colonel lieutenant ER Ingo Schadt, depuis 2001

TréSORIER : Colonel lieutenant ER Udo Krämer, depuis 2006

(Pour de plus amples détails concernant la communication et le secrétariat, cf. les pages 2 et 3)

Pour l'Œuvre d'entraide des militaires, il est indispensable d'entretenir des liens physiques et organisationnels avec les états-majors. Ainsi sont assurés les flux d'information aussi bien vers la troupe, les supérieurs hiérarchiques et les sergents que vers les services sociaux, et les bénéficiaires de l'aide de solidarité. Cette structure garanti donc l'octroi rapide d'une aide ciblée.

*Bildunterschrift Seite 13 im Original :*

*Le président de l'Œuvre d'entraide des militaires,  
le général Schneiderhan et son adjoint, le chef d'état-major du service de santé de la  
Bundeswehr, Dr. Kurt-Bernhard Nakath  
participent à la réunion des membres du 27 mars 2007 ;  
Source : Bundeswehr/Bienert*

Dès la fondation de l'Œuvre d'entraide des militaires, les autorités politiques et militaires tenaient à ce que son siège soit implanté auprès du ministère fédéral de la Défense. Un arrêté ministériel règle les modalités du soutien matériel et organisationnel pour l'Œuvre d'entraide des militaires.



L'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr  
(Administrateur fiduciaire de la Fondation Général Adolf Heusinger)

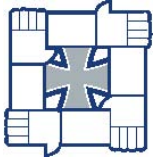
---

*Bildunterschrift Seite 14 im Original :*

*Le général Schneiderhan en discussion avec le comité directeur et des membres de l'Œuvre d'entraide des militaires. A sa droite : colonel lieutenant ER Michael Egbers, gérant ; colonel lieutenant ER Ingo Schadt, secrétaire; adjudant Deumler, ç membre du comité d'attribution des dons.*

*Source : rédaction internet/Lichte*





4. La troupe en tant que co-décideur : le comité d'attribution des dons

L'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr accorde des prestations de soutien à des militaires en situation de détresse imméritée et gère un fonds d'aide aux victimes d'accidents et de catastrophes. Les aides solidaires et le fonds sont exclusivement financés par des dons et des rémunérations du capital.

L'organisme d'entraide solidaire « l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr » n'est pas une organisation typique de membres dont les contributeurs peuvent s'attendre à des prestations définies. S'affilier à l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr signifie que l'on est prêt à collaborer dans le comité d'attribution des dons. La direction convoque le comité d'attribution des dons une fois par mois.

Cet organisme a pour but

- d'assurer une grande participation des soldats à l'affectation des dons
- de profiter des compétences techniques et sociales de tous les soldats et
- d'établir la transparence au niveau des dépenses.

*Bildunterschrift Seite 15 im Original*

*Réunion du comité d'attribution des dons à Berlin en septembre 2007*

*Source : rédaction Internet/Lichte*



La direction souhaite recruter des membres de tous les grades dans des régions à forte densité de troupes.

Soit les candidats membres soumettent eux-mêmes leur candidature soit ils sont proposés par leurs supérieurs hiérarchiques avant d'être nommés par la direction. Ensuite, ils sont élus pour une période de deux ans par l'assemblée des membres.

En fonction de leur disponibilité professionnelle, les membres participent au moins deux fois par an à des réunions du comité d'attribution des dons. Le bénévolat et le volontariat sont des principes d'action indispensables pour les membres œuvrant au sein de l'Œuvre d'entraide des militaires.

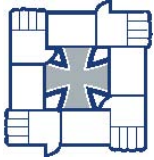
Le personnel du service social de la Bundeswehr, les épouses ou les mères des soldats actifs peuvent être invités à participer aux réunions. Lors des votes au comité d'attribution des dons on veille à ce qu'il y ait un moins soldat parmi les votants qui appartient à la même catégorie de grades que le requérant.

Il n'est pas possible de former un recours contre la décision du comité d'attribution des dons.

« Le travail au comité d'attribution des dons m'a permis d'élargir mon horizon professionnel, de consolider mes compétences sociales et de porter un regard plus pointu et aiguisé sur le domaine de l'assistance sociale. De plus, j'ai beaucoup aimé ce travail. » C'est ainsi que d'anciens membres jugent en rétrospective leur travail dans ce comité.

*Bildunterschrift S.16 im Original :*

*Le commandant adjoint, colonel Katz, souhaite la bienvenue aux membres du comité de dons participant à un atelier qui a lieu à l'École de la police militaire et du service d'état-major de la Bundeswehr à Sonthofen ; source : SHWBw/Schadt*



5. L'assemblée des membres et cérémonie d'hommage aux donateurs

Une fois par an, tous les membres de l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr sont convoqués pour une réunion des membres. Ainsi la troupe participe à

- la définition des objectifs de long terme de
- la décision sur l'admission des nouveaux et la démission des anciens membres
- la révocation et à la réélection des membres de l'équipe dirigeante

Un changement des statuts peut être décidé au vote à la majorité des trois-quarts des membres présents à l'assemblée. Le changement des objectifs de l'association nécessite l'approbation de tous les membres présents à l'assemblée.

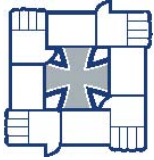
*Bildunterschrift Seite 17 im Original*

*La réunion des membres de l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr le 27 mars 2007.*

*De gauche à droite : le colonel lieutenant ER Udo Krämer, trésorier ; le chef d'état-major du service de santé de la Bundeswehr, Dr. Kurt-Bernhard Nakath, l'adjoint du président ; le général Wolfgang Scheiderhan, président; Wilfried Hille, gérant jusqu'au 27 mars 2007 ;*

*Le colonel lieutenant ER Ingo Schadt, secrétaire ; le chef d'état-major du service de santé de la Bundeswehr ER Dr. Karl Demmer, président d'honneur ; le colonel lieutenant Wolfgang Schiffer, membre du comité directeur ;*

*Source : Bundeswehr/Bienert*



## L'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr (Administrateur fiduciaire de la Fondation Général Adolf Heusinger)

---

Avec son rapport annuel d'activité le comité directeur de l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr informe tous les organismes de la Bundeswehr et les institutions charitables coopérant avec eux des décisions prises par la réunion des membres ainsi que de la situation concernant l'aide solidaire et les dons. Le rapport d'activité est publié sur le site web de l'Œuvre d'entraide des militaires.

Internet : [www.bundeswehr.de](http://www.bundeswehr.de) => Soziales => Soldatenhilfswerk

Intr@net aktuell: =>Homepage =>Innere Führung => Betreuung => Soldatenhilfswerk

Depuis plusieurs années, le chef d'état-major de la Bundeswehr profite de la réunion des membres pour rendre hommage aux "grands donateurs" dans le cadre festif et prestigieux de la salle Moltke à Bonn. Pour lui, ce ne sont pas seulement les dons importants qui comptent. Il apprécie plutôt des initiatives particulières et des actions originales réalisées en faveur des camarades en situation de détresse imméritée.

L'engagement personnel, l'abondance des idées, et le sens d'organisation pour de tels « projets de collecte de fonds » sont très variés. Ils vont de l'action de collecte de sang à la garnison au stand de livres lors de la journée des portes ouvertes en passant par la collecte des consignes de bouteilles vides, l'organisation de concerts de musique classique, rock et pop et la mise sur pied d'un programme au poil pour une soirée amicale.

La boîte à collecte d'autrefois « stratégiquement » bien placée est toujours un classique important pour rendre l'aide solidaire possible.

*Bildunterschrift Seite 18 im Original :*

*A l'occasion de la réunion des membres, le chef d'état-major de la Bundeswehr rend hommage aux "grands donateurs" ;*

*Source : Bundeswehr/Fischer*



6. Quelles sont les Principes de l'octroi de l'aide solidaire ?

Lors du dépôt de la demande il faudrait vérifier si la situation de détresse est en effet imméritée. En règle générale, il n'est pas possible de recourir à l'aide de l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr en cas de situation critique suite à des problèmes de la vie quotidienne, comme cela peut être le cas lors d'un divorce entraînant des charges financières exceptionnelles. Un goulot d'étranglement financier dû à l'achat d'une voiture ou un train de vie prétentieux ne fera pas objet de la solidarité des camarades. L'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr n'est pas un « institut de crédit de remplacement ».

Situation de détresse imméritée

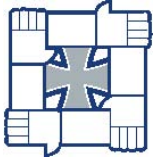
Les aides légales  
sont épuisées

Incapable de sortir de la  
situation par ses  
propres moyens

Indigence

L'indigence est un facteur déterminant pour l'aide solidaire à condition qu'il s'agisse d'une situation de détresse imméritée et que le bénéficiaire ne soit objectivement plus maître de sa situation financière. Il ne faut bien sûr pas dissocier l'indigence de la situation du revenu réel.

Si les allocations et d'autres aides légales sont épuisées ou si elles ne sont plus disponibles, il est fort possible que les soldats et leurs familles se trouvent soudainement dans une situation difficile sans issue. Souvent, les situations critiques et les problèmes immérités émergent suite à des maladies graves, des accidents, des blessures ou après un décès. Si la personne concernée est incapable de s'en sortir par ses propres moyens, l'aide solidaire peut certainement l'encourager à reprendre son destin en mains.



7. Qui est aidé par l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr ?

« Bien sûr, dans une armée de haute technicité il y a toujours des accidents dont les victimes auront besoin de l'aide solidaire. [...] D'autre part, dans une organisation de cette taille, il y aura toujours des défaillances humaines et je suis donc convaincu que la création de l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr a été une bonne chose ».

Vu les risques supplémentaires auxquelles la Bundeswehr en tant qu'armée en opération doit faire face, cette déclaration faite en 1957 lors de la réunion de fondation par le premier chef d'état-major de l'armée de terre, le général de corps d'armée Hans Röttiger n'a en rien perdu de son actualité.

Simultanément à l'élargissement des catégories des bénéficiaires de l'aide solidaire, les statuts de l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr ont été adaptés aux nouvelles conditions-cadres sociales et sécuritaires.

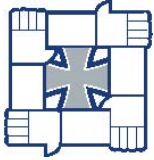
Conformément aux statuts de l'Œuvre d'entraide des militaires, bénéficieront de l'aide solidaire

1. tous les militaires d'active ;
2. les membres de famille des militaires d'active ;
3. les personnes vivant en communauté de vie avec des militaires (fiancé/e, ami/es, enfants adoptifs et enfants d'une première union) ;
4. des réservistes, si l'émergence de la situation de détresse est liée au service militaire ou aux activités bénévoles des réservistes;
5. les personnels civils de la Bundeswehr en opération avec des militaires.

Lors des accidents, attentats et catastrophes auxquels sont exposées les forces armées en opération les militaires d'active, réservistes et employés civils sont logés à la même enseigne.

Agir en solidarité signifie donc intégrer tous les victimes dans le cercle des bénéficiaires potentiels.

Évidemment, les prestations de soutien de l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr sont surtout versées aux sous-officiers et militaires du rang. En 2006, on a, pour la première fois, accordé plus de prestations de soutien aux sous-officiers qu'aux militaires du rang. Ceci s'explique avant tout par une diminution relative de la part des appelés du contingent dans les forces armées.

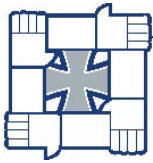


*Bildunterschrift Seite 21 im Original  
oben :*

*De retour d'une mission à l'étranger  
Source : Bundeswehr*

*unten :*

*A l'occasion de la cérémonie d'hommage pour les "grands donateurs" le 27 mars 2007, le major Prinz, l'adjudant de l'unité et le commandant de la compagnie d'état-major (de gauche à droite) brigade de chasseurs remettent un gros chèque symbolique ;  
Source : Bundeswehr/Fischer*



8. A quel moment l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr aide-t-il ?

Depuis sa fondation, l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr a tendu la main à plus de 34.000 militaires, leurs familles, concubins et survivants. Derrière chaque cas on découvre bien souvent un destin individuel et une situation de vie particulière. Aussi, refuse-t-on toute règle de décision préétablie afin d'assurer une grande flexibilité de manœuvre.

Bien qu'il existe de multiples cas différents il y a quand même quatre raisons types d'intervention:

Raisons d'octroi d'une aide solidaire

Décès	Naissances	Raisons particulières	Catastrophes
<p>Ayants droit :</p> <p><b>Appelés du contingent/volontaires service long/militaires sous contrat/militaires de carrière*</b> et leurs survivants en cas de décès de l'époux, de l'épouse, de l'enfant</p> <p>seulement <b>Appelés du contingent/volontaires service long/militaires sous contrat</b> en cas de décès d'un des deux parents</p> <p>* à partir de l'échelon de traitement A 13 décision du comité d'attribution des dons</p>	<p>Ayants droit :</p> <p><b>Appelés du contingent</b> pendant le service militaire actif à condition que l'intéressé ait reconnu la paternité</p>	<p>Ayants droit :</p> <p><b>Au sens des statuts, toute personne en situation de détresse imméritée comme par exemple :</b></p> <p>déplacements pour visiter un malade ; conséquences d'une maladie, de l'invalidité; frais exceptionnels occasionnés par une de thérapie pour enfants ; d'autre situation de détresse imméritée</p>	<p>Accidents</p> <p>Conséquences de l'engagement pour la vie et l'intégrité corporelle</p>

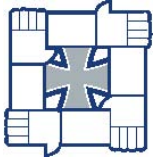
Montants des aides

<p>En fonction</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• du revenu de la famille</li> <li>• du nombre d'enfants</li> <li>• du grade du défunt</li> </ul>	<p><b>En tout cas 700 € versés sur le compte de la mère de l'enfant</b></p>	<p>Conformément à la décision prise par le comité d'attribution des dons après considération du cas individuel</p>	<p>Conformément à la décision du bureau/comité d'attribution des dons et, le cas échéant, de l'organisation partenaire</p>
---	---	--	--

Organisme de décision

Gérants	Comité d'attribution des dons	En fonction de l'évènement
---------	-------------------------------	----------------------------





9. Comment est-ce que je peux engager une procédure d'octroi de l'aide solidaire ?

La devise classique « qui donne tôt, deux fois donne » (d'après Publius Syrus 50 av. J.-C.) sert de ligne directrice pour les actions du bureau.

En cas de naissance de l'enfant d'un appelé de contingent ainsi qu'en cas décès, le bureau s'engage à intervenir le plus rapidement possible une fois que la demande d'aide financière a été présentée. Une hiérarchie « plate » de décision, des formulaires de demande bien structurés et la transparence dans les conditions d'octroi de l'aide sont censés à simplifier autant que possible les procédures administratives.

Une bonne utilisation des dons confiés à l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr doit aller de paire avec un contrôle convenable permettant de retracer les décisions prises. Il faut surtout veiller à ce que

**le cas soit exposé de façon précise, que la situation de détresse soit présentée à fond, que le besoin d'aide financière soit concrètement défini et que l'indigence soit bien expliquée. Ainsi, il y aura de bonnes chances d'obtenir une aide rapide et convenable.**

Un entretien entre le supérieur hiérarchique, les services sociaux, l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr et les bénéficiaires contribuera à approfondir les recherches, à prévenir aux malentendus et à accélérer une aide ciblée.

*Bildunterschrift Seite 23 im Original*

*Voilà une aide qui arrive:*

*Grâce à une thérapie assistée par les dauphins Hanna apprend à communiquer avec son environnement.*

*Source : SHWBw*

Souvent, l'appréciation équitable d'un cas particulier n'est possible que si le bénéficiaire présente sa situation économique. Cela ne veut pas dire que l'on souhaite connaître le « degré d'indigence », mais on veut surtout éviter que les dons récoltés soient versés en sus des aides légales déjà accordées ou attendues. Ceci correspond au principe de subsidiarité auquel adhère l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr.



La troupe et/ou le service social est donc tenu/e de vérifier la situation économique d'un bénéficiaire potentiel de l'aide solidaire.

*Bildunterschrift Seite 24 im Original :*

*Le sous-lieutenant Schrage se réjouit de la visite d'un camarade. L'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr a octroyé une aide solidaire généreuse pour faciliter les visites des parents et pour financer un fauteuil roulant.*

*Source : Rédaction internet/Lichte*

Les formulaires suivants peuvent être consultés dans le rapport annuel d'activité de l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr :

- Quelques mots-clés pour les requérants (Annexe C)
- Description de la situation économique (Annexe D) et
- Demande de subventions pour rendre visite à des personnes hospitalisées (Annexe E).

Ces formulaires sont disponibles sous formes électronique dans le site web de l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr où ils peuvent être téléchargés. En cas de demandes particulièrement difficiles, les formulaires accompagnés des annexes requises sont souvent envoyés aux requérants ce qui permet d'accélérer la procédure d'aide.

L'annexe F présente le cas anonymisé de lancement de l'aide solidaire.

Cet exemple peut donc aider dans la rédaction d'une demande dûment remplie par votre service.



10. Comment l'aide solidaire est-elle financée ?

Sans des contributions volontaires il ne serait pas possible d'aider des personnes en situation de détresse imméritée. L'aide solidaire est exclusivement financée par des dons.

Le fonds de dons est alimenté par

- des rentrées des campagnes annuelles de collecte de dons aux sein des forces armées
- des dons de particuliers
- des dons en provenance des entreprises et des associations.
- des amendes prononcées par les tribunaux.

*Beschriftung der Grafik auf Seite 25 im Original :*

*Entreprises 13%*

*Particuliers 28%*

*Forces armées 59 %*

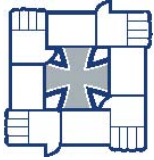
*Grafikunterschrift auf Seite 25 im Original:*

*Le graphique montre l'origine des dons*

*Source: l'Œuvre d'entraide des militaires*

Au courant des dernières années, nombre d'œuvres sociales des officiers et sous-officiers ont été dissoutes dans le sillon du processus de transformation de la Bundeswehr. Faisant preuve d'une grande perspicacité, les membres de ces associations sont souvent convenus de mettre les bénéfices de liquidation à la disposition de l'Œuvre d'entraide des militaires. Au fil des années à venir, ces sommes vont petit à petit diminuer.

Traditionnellement, les amendes prononcées par les tribunaux représentent une partie des recettes. La présence réduite des forces armées à l'échelon national et la préférence donnée aux organismes locaux et régionaux aux sièges des tribunaux va de pair avec une perte substantielle des rentrées de dons de provenance d'amendes prononcées par les tribunaux.



11. Idées et engagement en faveur des soldats en situation de détresse imméritée

À cette évolution s'oppose une « contre-tendance » réjouissante. De part leurs actions, la troupe, des groupes sociaux, des entreprises ainsi que certains membres du comité d'attribution des dons font preuve d'un engagement pour la bonne cause, d'un sens prononcé de l'organisation, de l'inventivité et de solidarité.

Le spectre des activités est large. Des militaires du rang d'une unité à Bonn ont organisé une soirée amicale suivie d'un petit déjeuner rustique. Grâce aux dons généreux on a pu, entre autres, financer les voyages de visites de la mère d'un appelé du contingent gravement accidenté et hospitalisé.

L'adjudant Normen Schubert, membre du comité d'attribution des dons de l'Œuvre d'entraide des militaires à pédalé pour la bonne cause et a collecté plus que 40.000 €. Arrivé au Bendlerblock à Berlin après plus de 4.500 kilomètres, il a non seulement pu convaincre beaucoup de militaires de l'importance des objectifs de l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr mais aussi le délégué parlementaire aux forces armées.

*Bildunterschrift Seite 26 im Original :*

*L'adjudant Norman Schubert lors de son arrivée à Berlin, entouré par le délégué parlementaire aux forces armées, Reinhold Robbe, le médecin vice-amiral d'escadre, Dr. Karsten Ocker, et des copains sportifs qui l'ont accompagné sur la dernière étape.*

*Source : SHWBw/Schadt*



*Bildunterschrift Seite 27 im Original*

*oben :*

*Lieutenant colonel Bernhard Vogel (au milieu, agenouillé) prenant le départ pour la dernière étape du marathon menant de Niebüll à Husum ;*

*Source : SHWBw/Schadt*

*unten :*

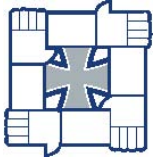
*Monsieur Ehlers, vice-président de l'Association allemande du Skat, est nommé membre d'honneur de l'Œuvre d'entraide des militaires en reconnaissance de son engagement exemplaire:*

*Source : Bundeswehr/Bienert*

Les participants de l'action « ça ne va pas, n'existe pas » faisaient preuve de fitness et d'une bonne condition physique. Pendant ses vacances d'été, le lieutenant colonel Bernhard Vogel, commandant adjoint de l'escadre de missiles sol-air I qui est implanté en Silésie-Holstein, avait organisé cet évènement qui a rapporté 12.000 euros pour l'aide solidaire.

Le vice-président de l'association allemande du skat, Jan Ehlers a « joué cœur » en profitant du championnat du monde de skat pour s'engager avec beaucoup de créativité et d'imagination pour la bonne cause.

Avec son action « valet de cœur » qu'il a mis sur pied et parrainé en sa qualité de président de l'association du Land de Berlin-Brandebourg du skat, il s'engage depuis de longues années en faveur des militaires en situation de détresse imméritée.



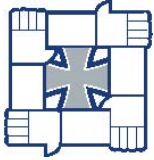
*Bildunterschrift Seite 28 im Original*

*oben: Tournoi de skat en faveur de l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr à Termes. La photo montre le vainqueur de la soirée et ses camarades.*

*Source : Bundeswehr/Lichte*

Les camarades dans les pays d'engagement font également partie du « programme de suivi » de l'association allemande du skat. Tous les participants ont joué « l'atout de cœur » pour ainsi contribuer au soutien des camarades frappés par des revers de fortune. C'est avec satisfaction que, à l'occasion de la cérémonie d'hommage aux donateurs, le président accueille les représentants des entreprises qui, d'une année à l'autre, sont de plus en plus nombreux. En l'an 2000, la LH-Dienstbekleidung GmbH, elle aussi, s'est engagée pour la bonne cause et a fait un don de 14.000 euros (photo à droite).

Avec un don de 13.000 euros, l'entreprise Ecolog de Düsseldorf a manifesté son attachement aux objectifs caritatifs de l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr.



L'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr  
(Administrateur fiduciaire de la Fondation Général Adolf Heusinger)

---

12. La Fondation Général Adolf Heusinger

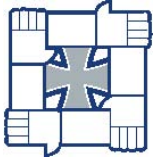
Le 16 septembre 2005, la fondation général Heusinger fut créée à Oppenheim. En exécution du legs de son père qui, après l'accident survenu sur la rivière Iller fut un des pères fondateur de l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr, la fille du premier chef d'état-major de la Bundeswehr, Madame Ada Guntrum-Heusinger, a désigné, dans l'acte de fondation, l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr comme administrateur fiduciaire.

Les objectifs de la fondation sont le soutien financier et l'assistance pastorale des militaires protestants de la Bundeswehr qui se trouvent dans une situation physique, sociale et morale difficile ou qui ont des problèmes financiers. De plus, son but sera d'apporter une aide aux militaires protestants qui se trouvent dans une telle situation de détresse et qui n'auront pas d'accès à d'autres aides.

*Bildunterschrift im Original Seite 29*

*Signature de l'acte de fondation de la Fondation Général Adolf Heusinger par madame Ada Guntrum-Heusinger, le doyen général ER Erhard Knauer et le président de l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr, le général Wolfgang Schneiderhan. Faite à Oppenheim le 16 septembre 2005.*

*Source : SHWBw*



### 13. Les partenaires d'un réseau d'aide

A côté des donateurs, l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr peut s'appuyer sur un réseau de soutien apportant une aide solide fournie par des supérieurs hiérarchiques, les services sociaux de la Bundeswehr et, le cas échéant, les aumôniers militaires et les centres d'encadrement des familles.

*Bildunterschrift Seite 30 im Original*

*Œuvrons ensemble pour la bonne cause ;  
Source : Susanne Licht*

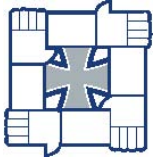
La fondation général Adolf Heusinger dispose d'un patrimoine de 303.000 euros. L'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr est l'administrateur fiduciaire et le gestionnaire de la fondation. *Ceci nous permet de perpétuer les idées qui tenaient à cœur du premier général d'état-major de la Bundeswehr, a dit le général Schneiderhan.* Comme le général Adolf Heusinger compte parmi les pères fondateurs de l'Œuvre d'entraide des militaires, le président s'est félicité du fait, que la signature de l'acte de fondation contribue à documenter une partie de l'histoire de la Bundeswehr.

Il y a d'autres fondations proches de la Bundeswehr qui soutiennent l'aide solidaire.

Le « Rohdich'scher Legatenfonds », un fonds de legs créé par le général prussien et ministre de la Guerre Friedrich Wilhelm von Rohdich, soutient traditionnellement des enfants handicapés dans des familles de militaires de la Bundeswehr.

Le « Bundeswehrsozialwerk » (Action sociale de la Bundeswehr e.V.) et la « Mildtätige Stiftung des Deutschen Bundeswehr Verbandes e.V » (Fondation de charité de l'association de la Bundeswehr), la fondation Heinz Volland, coopèrent également avec l'Œuvre d'entraide des militaires. Cette fructueuse coopération de longue date est empreinte de confiance et de fiabilité. Il en va de même pour l'Œuvre d'entraide des officiers de marine sise à Bonn.





14. 50 ans de l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr - un bilan

« A tout merci correspond un s'il-vous-plaît », dit le général Schneiderhan et invite vivement tout le monde à ne pas relâcher leurs efforts en faveur de l'aide solidaire.

Malgré la réduction des forces armées, les rentrées des dons sont restées à peu près les mêmes et il convient maintenant à veiller que ces recettes resteront stables.

Le nombre d'aides versées au titre de l'aide solidaire de 2002 à 2007  
ventilées selon le type de soutien

Décès en dehors du service – 236

Décès d'un membre de la famille – 187

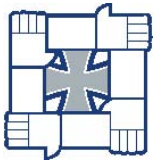
Décès en service – 81

Paternité – 373

Maladies et déplacements pour rendre visite à des personnes hospitalisées – 129

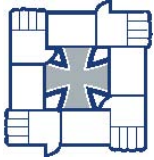
Situations de détresse imméritée – 151

Demandes rejetées – 76



15. Les présidents de l'Œuvre d'entraide des militaires

Le ministre fédéral de la Défense, Franz-Josef Strauß	du 18 octobre 1957 au 10 juillet 1958
Les chefs d'état-major de la Bundeswehr	
Général Adolf Heusinger	du 11 juillet 1958 au 20 février 1961
Général Friedrich Foertsch	du 21 février 1961 au 5 février 1964
Général Heinz Trettner	du 6 février 1964 au 26 janvier 1967
Général Ulrich de Maizière	du 27 janvier 1967 au 24 février 1972
Amiral Armin Zimmermann	du 25 février 1972 au 24 mars 1977
Général Harald Wust	du 25 mars 1977 au 5 avril 1979
Général Jürgen Brandt	du 6 avril 1979 au 17 mars 1983
Général Wolfgang Altenburg	du 18 mars 1983 au 10 avril 1986
Amiral Dieter Wellershof	du 11 avril 1986 au 12 mars 1992
Général Klaus Naumann	du 13 mars 1992 au 14 janvier 1996
Général Hartmut Bagger	du 15 janvier 1996 au 3 mars 1999
Général Hans-P. v. Kirchbach	du 4 mars 1999 au 29 juin 2000
Le médecin général de corps d'armée Dr. Karl Demmer, suppléant du président	du 30 juin 2000 au 19 février 2001
Général Harald Kujat	du 20 février 2001 au 9 juillet 2002
Général Wolfgang Schneiderhan	depuis le 10 juillet 2002
Le médecin général de corps d'armée Dr. Kurt-Bernhard Nakath, suppléant du président	date ? date ? date ? date ?



## A N N E X E

### A Extrait du statut de « l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr »

#### § 1 Nom et siège de l'association

L'association porte le nom « l'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr ». L'association a son siège à Bonn (...).

#### § 2 But de l'association

L'association est une organisation d'entraide solidaire. Son but exclusif sera d'apporter une aide directe et de promouvoir des projets de bienfaisance au sens du paragraphe « relatif au dégrèvement fiscal du code fédéral des impôts ». L'association a pour but de gérer un fonds de soutien alimenté par des dons volontaires des soldats de la Bundeswehr qui a pour vocation de fournir une aide aux militaires de la Bundeswehr dans le besoin et de soutenir leurs familles ainsi que les survivants et ayants droits en cas de catastrophes ou d'accidents dans le domaine militaire ; les réservistes cependant, n'y ont accès qu'à condition que l'émergence de la situation de détresse soit liée au service militaire ou aux activités bénévoles des réservistes. L'association agit de manière désintéressée et ne poursuit pas en première ligne des objectifs de rentabilité propres (...).

#### § 5 Adhésion

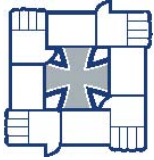
Tout militaire et toute association de militaires possédant la capacité juridique ainsi que le ministre fédéral de la Défense peuvent devenir membres de l'association. Les membres militaires d'active de l'association ont pour tâche de participer de manière bénévole à l'exécution des tâches de l'association. Les dépenses nécessaires seront remboursées. Les membres ne versent pas de cotisations (...).

#### § 10 Le comité d'attribution des dons

Le comité d'attribution des dons se compose de membres de l'association. Un membre du comité d'administration qui est aussi un des gestionnaires de l'association convoque les réunions du comité d'attribution des dons auquel appartiennent au moins cinq membres (...). Le cas échéant, seront également invités les époux/partenaires/parents des militaires ainsi que des représentants du service social (...).

#### § 12 Répartition des subsides

Les moyens à disposition seront mis en œuvre au moment où les allocations et d'autres prestations légales de soutien ne sont pas disponibles ou ne suffisent pas pour palier aux situations d'urgence.



## Suite § 12 Répartition des subsides

Les demandes de soutien (aide solidaire) peuvent être formulées par tous les militaires de la Bundeswehr, par leurs familles/survivant, les services sociaux auprès des bureaux administratifs des garnisons et les supérieurs hiérarchiques. Si la situation d'urgence a été causée par un évènement survenu pendant le service militaire, de telles demandes peuvent aussi être formulées dans un délai de trois mois après la cessation de l'état militaire. Toute demande doit être formulée avec l'accord du supérieur hiérarchique direct si ce-dernier n'a pas présenté lui-même la demande.

Par dérogation du § 2, les aides de solidarité peuvent, pour des raisons de solidarité, être exceptionnellement accordées à des survivants de personnes civiles victimes d'accidents ou de catastrophes si, lors des opérations, elles ont été déployées avec des soldats.

L'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr n'accorde pas de prêts. En règle générale, l'aide solidaire ne sera pas accordé pour couvrir les frais de fondation de foyer ou les dommages matériels occasionnés par l'achat d'une voiture, d'un bien immobilier ou de biens luxueux.

La dotation de l'association sert à la création d'un fonds d'aide (réserve minimum) d'au moins 400.000 euros destiné exclusivement au cas d'accidents et de catastrophes ainsi qu'aux soldats de la Bundeswehr ayant subi des dommages en opération. Le cas échéant, le fonds d'aide sera augmenté par des revenus et excédents. Seul le comité d'administration décide de l'octroi de l'aide et du montant accordé.

Il n'y a pas de droit d'obtenir de soutien (aide solidaire). Il n'est pas possible de former un recours contre la décision du comité d'attribution des dons.



## B Quelques mots-clés pour les requérants

### **Généralités :**

- ✓ Bénéficiaire de l'aide de solidarité entre camarades avec adresse de service et adresse privée actuelles, grade, statut, coordonnées bancaires
- ✓ Accord du supérieur hiérarchique avec indication du nom et du grade

### **En cas de maternité / paternité des appelés du contingent :**

- ✓ Date d'entrée en service et date prévue de fin du service militaire :
- ✓ Acte de naissance, reconnaissance de maternité / paternité
- ✓ Pour les appelés du contingent célibataires – les coordonnées bancaires de la mère de l'enfant  
Nota : les engagés volontaires indiqueront la date du début de leur statut d'engagés volontaires
- ✓ Si l'enfant est né quand le père / la mère avait un statut d'engagé volontaire aucune aide ne sera versée au titre de l'œuvre d'entraide

### **En cas de décès du militaire, d'un enfant, d'un des deux parents :**

- ✓ Acte de décès
- ✓ Pour les militaires - cause du décès : accident de service / accident pendant le service / accident hors service / maladie
- ✓ Informations prouvant l'état d'indigence du bénéficiaire de l'aide
- ✓ En cas de décès d'un partenaire pacsé : preuve d'un foyer commun

### **En cas de détresse financière imméritée :**

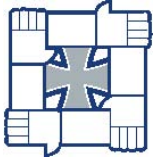
- ✓ Description de la situation économique (cf. annexe C). Vous trouvez le formulaire téléchargeable à [intr@net](mailto:intr@net) aktuell-Startseite → Gesellschaft → Soziales → weiterführende links → Soldatenhilfswerk  
Internet [www.bundeswehr.de](http://www.bundeswehr.de) → Soziales → Soldatenhilfswerk
- ✓ Indication si d'autres organismes d'entraide ont été sollicités où seront sollicités

### **En cas de maladie des militaires et des membres directs de la famille :**

- ✓ Description de la situation économique (cf. formulaire sur le site internet : [Bundeswehr.de/Soldatenhilfswerk](http://Bundeswehr.de/Soldatenhilfswerk) et sur le site [Intr@net](mailto:Intr@net) Bw)
- ✓ Formulaire de justification des frais de visite (à télécharger sur les sites mentionnés ci-dessus)

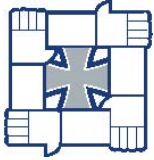
### **D'autres sources d'information concernant les formulaires**

- ✓ [intr@net](mailto:intr@net) aktuell (cf. ci-dessus)
- ✓ Internet : [www.bundeswehr.de](http://www.bundeswehr.de) (cf. ci-dessus)



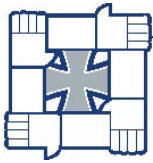
### **Informations pour les donateurs**

- ✓ Si la somme donnée est supérieure à 100 euros, les donateurs individuels recevront systématiquement une lettre de remerciement et un reçu fiscal.
- ✓ Des reçus fiscaux seront délivrés à partir d'un montant de 10 € au moment où celui-ci figure sur une liste de donateurs établie dans le cadre d'une campagne de dons.
- ✓ Aux donateurs qui ont fait des dons importants, le chef d'état-major de la Bundeswehr accordera une distinction particulière.



C Formulaire — Description de la situation économique

Revenu mensuel net à établir en euros sans les centimes		Dépenses mensuelles à établir en euros sans les centimes	
Le / la militaire :		Montant du loyer :	
Époux / épouse :		Loyer :	
Père / mère		Charges locatives (approx.) :	
Enfants vivant dans le ménage		Eau / eaux usées (approx.) :	
		Chauffage :	
1. Enfant; âge :..... Bourse d'études		Électricité / gaz :	
		Assurances :	
2. Enfant; âge :..... Bourse d'études		•	
		•	
3. Enfant; âge :..... Bourse d'études		•	
		•	
Allocations familiales :		•	
		•	
Allocation de logement / indemnité de logement :		•	
		Type du véhicule :	
Autres revenus : (p.ex. allocation d'entretien d'enfant à charge/ allocations conformément à la Loi sur l'entretien des militaires appelés sous les drapeaux et de leur familles, autres allocations)		• Taxes :	
		• Assurance responsabilité civile :	
		• Frais de transport (approx.) :	
		Coûts indispensables pour le maintien du train de vie frais de bus / train (approx.) :	
<b>Revenu mensuel de la famille</b>		Communication :	
<b>moins la somme des dépenses</b>		• Téléphone (approx.) :	
		• Journal (approx.) :	
<b>montant restant pour subvenir aux besoins de personnes</b>		• Redevance TV (approx.) :	
		Jardin d'enfants :	
		Cotisations à des associations professionnelles (approx.) :	
		Crédits :	
Le cas échéant, renseignements sur la propriété foncière, le patrimoine Vermögen, wenn vorhanden		• 1. Crédit pour :	
		• 2. Crédit pour :	
		• .....	
		autres obligations courantes :	
		•	
		•	
		<b>Somme des dépenses</b>	



D Formulaire — Frais de déplacement pour visite à des personnes hospitalisées - page -1-

**Calcul des frais occasionnés par la visite à des personnes hospitalisées**

**A. Frais de déplacement**

**I. Calcul**

a) Frais occasionné par l'utilisation d'un véhicule pendant la période .....

Distance trajet simple	<input checked="" type="checkbox"/>	Nombre de voyages :	=	Distance totale en km	<input checked="" type="checkbox"/>	0,20 euros	=	Montant (euros)
	<input checked="" type="checkbox"/>		=		<input checked="" type="checkbox"/>	0,20	=	
	<input checked="" type="checkbox"/>		=		<input checked="" type="checkbox"/>	0,20	=	
	<input checked="" type="checkbox"/>		=		<input checked="" type="checkbox"/>	0,20	=	

b) Frais de transport en commun pendant la période .....

Trajet simple (euros)		=	Montant (euros)

c) Frais de déplacement journalier entre le domicile et le lieu de travail pendant la période .....

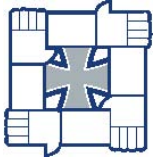
Distance trajet simple	<input checked="" type="checkbox"/>	Nombre de voyages :	=	Distance totale en km	<input checked="" type="checkbox"/>	..... euros	=	Montant (euros)
	<input checked="" type="checkbox"/>		=		<input checked="" type="checkbox"/>		=	
	<input checked="" type="checkbox"/>		=		<input checked="" type="checkbox"/>		=	
	<input checked="" type="checkbox"/>		=		<input checked="" type="checkbox"/>		=	

d) Remboursement sous forme d'allocation de voyage :	euros
--	-------

**II. Déduction / remboursement**

Frais conf. à. I a)	
Frais conf. à. I b)	
moins frais I c)	
moins allocations de voyage I d)	
<b>TOTAL</b>	





Formulaire — Frais de déplacement pour visite à des personnes hospitalisées - page -2-

## B. Autres frais

### I. a) Frais d'hébergement pendant la période.....

Nombre de nuitées	<b>X</b>	par personne (euros)	<b>X</b>	Nombre de personnes	=	<b>Montant (euros)</b>

<b>b) Remboursement par l'employeur:</b>	<b>euros</b>
<b>c) Différence :</b>	<b>euros</b>
<b>d) <u>TOTAL</u></b>	<b>euros</b>

### II. a) Frais de restauration pendant la période de .....

Nombre de repas	<b>X</b>	par personne (euros)	<b>X</b>	Nombre de personnes	=	<b>Montant (euros)</b>

<b>b) Remboursement par l'employeur:</b>	<b>euros</b>
<b>c) <u>TOTAL</u></b>	<b>euros</b>

## C. Aide solidaire versée au titre de l'œuvre d'entraide des militaires

Somme A II :	<b>euros</b>
Somme B I :	<b>euros</b>

**TOTAL**

**euros**



## E Exemple d'une demande de remboursement de frais de déplacement pour visite à des personnes hospitalisées - page -1-

Caporal Saubermann, Kevin	151180 –S- 70520	Déplacements de la mère pour lui rendre visite
Soldat sous contrat pour 4 ans		
Service :	Date d'entrée en service : 1 janvier 2006	Fin de service : 31 décembre 2006
Lieu d'affectation :	2 <sup>ème</sup> bataillon de chars XYZ	
	Husarenweg 10	
	30453 Wiesendorf	
Domicile :	Max-Planck-Str.77	
	058910 Burgweiler	

### Détails personnels

Le caporal Saubermann est affecté auprès du 2ème bataillon de chars à Wesendorf. Il est fiable et fait preuve d'une bonne résistance au stress. Le soldat est célibataire et vit avec sa mère et son frère mineur.

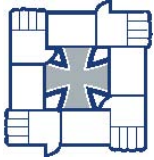
### Description des circonstances :

Le 14 mars 2005, le caporal Saubermann fut grièvement blessé dans un accident de train sans tiers responsable. Il perd son avant bras gauche et son bras droit. Le soldat qui n'était pas assuré contre les accidents aura besoin d'une assistance constante. Du 13 au 15 mars 2005, le soldat a reçu un traitement médical initial à l'hôpital de Neuburg qui se trouve près du lieu de l'accident. Le 13 mars 2005, il a été transporté à l'hôpital de Halle qui est plus près de son domicile à Freiberg.

Le 13 juin 2005, le soldat a été hospitalisé dans une clinique spécialisée en réadaptation à Waldstadt où il recevra une prothèse de l'avant bras et où il bénéficiera d'une thérapie de réintégration.

La mère du soldat, Madame Saubermann, pour laquelle la demande de remboursement de frais de déplacement pour visite d'une personne hospitalisée a été formulée, vit avec son fils mineur dans un petit appartement à Freiberg. Comme son fils mineur a perdu son emploi et reçoit des allocations de chômage, elle n'a pas droit à des allocations de logement ni de chauffage. Le père de son fils cadet est défunt. Comme elle n'a pas été mariée avec lui, elle n'obtient pas de pension de veuve.

Ses déplacements fréquents pour rendre visite à son fils ont pesé lourd sur le budget de la mère et ont sensiblement restreint le modeste revenu familial en raison des dépenses considérables.

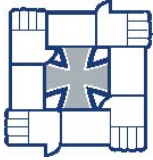


L'Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr  
(Administrateur fiduciaire de la Fondation Général Adolf Heusinger)

---

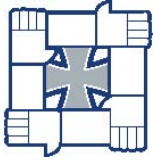
Il n'y a pas d'autres revenus. Le 17 mai 2005, le commissariat du bataillon de chars XYZ a refusé de rembourser les frais de voyage pour les visites après avoir établi un calcul comparatif des distances du domicile au lieu d'affectation du soldat et du domicile au lieu d'hospitalisation. La concession d'une allocation pour des trajets de visite d'un parent toutes les quinze semaines présuppose que l'éloignement entre le domicile et le lieu d'affectation est moins important que l'éloignement domicile-hôpital. Ceci n'y était pas le cas.

La description de la situation économique de Madame Saubermann prouve que les frais des déplacements fréquents grèvent le faible revenu qui s'élève à 300 euros pour deux personnes.



Exemple d'une demande de remboursement de frais de déplacement pour visite à des personnes hospitalisées - page -2-

Revenu mensuel net à établir en euros sans les centimes		Dépenses mensuelles à établir en euros sans les centimes	
La mère du militaire :		Montant du loyer :	
Madame Saubermann (Harz IV)		Loyer :	
		:	
Enfants vivant dans le ménage :1		Charges locatives	
Revenu supplémentaire mensuel		eau / eaux usées incluses (approx.) :	
Enfant : Age :.....17.....			
Bourse d'études		Chauffage/Électricité/gaz :	
Allocations familiales :		Assurances :	
		• Assurance invalidité-vieillesse	
		• Assurance accident	
Pension orphelin de père ou de mère			
		Type du véhicule :	
Autres revenus :		• Taxes :	
(allocation parentale d'éducation, allocations conformément à la Loi sur l'entretien des militaires appelés sous les drapeaux et de leur familles, autres allocations)		• Assurance responsabilité civile :	
		• Frais de transport (approx.) :	
		Coûts indispensables pour le maintien du train de vie frais de bus / train (approx.) :	
<b>Revenu mensuel de la famille</b>		Communication :	
<b>moins la somme des dépenses</b>		• Téléphone (approx.) :	
		• Journal (approx.) :	
<b>montant restant</b>		• Redevance TV (approx.) :	
<b>pour subvenir aux besoins de personnes</b>			
		Jardin d'enfants :	
		Cotisations à des associations professionnelles (approx.) :	
		Crédits :	
Le cas échéant, renseignements sur la propriété foncière, le patrimoine		Payement de crédit sur notoriété:	
		autres obligations courantes :	
		•	
		•	
		<b>Somme des dépenses</b>	



Exemple d'une demande de remboursement de frais de déplacement pour visite à des personnes hospitalisées - page -3-

Les déplacements de visite ont été réalisés comme suit. N'ont été calculé que les frais de trajet simple :

**A Frais de déplacement**

**1. Calcul**

a) Frais dans la période du 13 au 16 mars 2005 de Freiberg à Neuburg							
Distance trajet simple	X	Nombre de voyages :	=	Distance totale en km	X	..... euros	= Montant (euros)
430	X	2	=	860	X	0,20	= 172,00

b) Frais dans la période du 17 mars au 11 mai 2005 de Freiberg à Halle							
Distance trajet simple	X	Nombre de voyages :	=	Distance totale en km	X	..... euros	= Montant (euros)
150	X	29	=	4350	X	0,20	= 870,00

c) Frais transports publics du 01 mai 2005			
Prix par billet (euros)		=	Montant (euros)
			70,00

d) Frais des nuitées dans la période du 13 au 15 mars 2005 (Neuburg)							
Nombre de nuitées	X	Par personne (euros)		Nombre de personnes	X	..... euros	= Montant (euros)
1	X	Mère et fils cadet		2	X	0,20	= 110,00

e) Remboursement sous forme d'allocation de voyage	
	<b>00,00</b>

**II. II. Déduction / remboursement**

Frais conf. à. I a)	172,00
Frais conf. à. I b)	870,00
Frais conf. à. I c)	70,00
Frais conf. à. I d)	110,00
moins allocation de voyage I e)	00,00
<b>TOTAL</b>	<b>1222,00</b>

Évaluation (Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr)

Recommandation (Œuvre d'entraide des militaires de la Bundeswehr)

Décision Comité d'attribution des dons